

TRANSMISSION

Concrétiser sa transmission

Les AVANTAGES

- > La maîtrise de votre cession par l'expertise de nos conseillers.
- > Coordination des intervenants.
- > Une confidentialité assurée, un conseil en toute objectivité.
- > La Force d'un réseau, un ancrage local.

*Nous vous accompagnons dans toutes vos démarches, de l'organisation à la réalisation de votre transmission
Cet accompagnement est fait pour vous !*

CONCRÉTISER SA TRANSMISSION

Avec mon conseiller, j'ai confiance en ma réussite



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Préparer votre transmission.
- ▶ Négocier avec les propriétaires et le repreneur.
- ▶ Organiser les démarches.
- ▶ Mettre en oeuvre votre projet en toute sérénité.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ D'expertiser les points clefs, les enjeux (humains, réglementaires, juridiques) et de vérifier la faisabilité du projet.
- ▶ D'intervenir auprès du repreneur, du(es) propriétaire(s) pour obtenir un accord.
- ▶ D'établir un calendrier prévisionnel avec les délais réglementaires et étapes de la transmission, puis de réaliser ces formalités.
- ▶ De sécuriser la transmission :
 - En faisant réaliser, un compromis de cession, des promesse(s) de vente / baux – avec un juriste, avocat et/ou un notaire.
 - En assurant, le suivi pour lever les clauses suspensives.
 - En vous accompagnant jusqu'à la signature définitive des actes.



PUBLIC

Exploitant(e) agricole



DURÉE

Adaptée à votre projet



TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Tarifs et conditions sur demande



MODALITÉS ET LIVRABLES

Prestation individuelle.
Comptes rendus écrits après accord
entre les parties. Signatures de
compromis et d'actes définitifs.

Vos interlocuteurs

Conseiller Transmission

Stéphane BORDEAU

02 38 71 91 67

stephane.bordeau@loiret.chambagri.fr

Technicienne Installation-Transmission

Valérie SERVANT

02 38 71 95 77

valerie.servant@loiret.chambagri.fr